

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 09/07/2002 portant création de la spécialité Golf du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **27/06/2014**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité **Golf** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP 033 14 0384	Monsieur CHASSAGNAC Marvin 15/01/1994 BRIVE LA GAILLARDE (19)
BP 033 14 0385	Monsieur DRAGON Augustin 06/01/1989 PARIS 15EME (75)
BP 033 14 0386	Monsieur GIGNOUX Martin 14/09/1992 LE CHESNAY (78)
BP 033 14 0387	Monsieur LISANT Alexandre 19/11/1992 MONTIVILLIERS (76)
BP 033 14 0388	Monsieur LORILLOT Loïc 17/06/1991 ORTHEZ (64)
BP 033 14 0389	Monsieur PESIN Thomas 02/05/1986 SAINT QUENTIN (02)
BP 033 14 0390	Monsieur SAN JOSÉ Olivier 10/11/1982 ORTHEZ (64)
BP 033 14 0391	Monsieur SERRES Olivier 26/02/1984 AGEN (47)
BP 033 14 0392	Monsieur TROUILLET Thierry 27/03/1974 SAINT GAUDENS (31)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES

Le 27/06/2014

P/ Le Directeur de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
L'Inspecteur,


Nicolas Marty